

Formation de cadres éducateurs Comité Régional d'Esgrime du Grand Est Année 2019 – 2020

Rappel des textes

Voir documents en pj : Educateur fédéral 2015

Organisation de l'année de formation

Les stages de formation d'une durée totale de 60h seront dispensés par le comité régional d'esgrime du Grand Est. Pour s'inscrire, les candidats doivent répondre aux **conditions requises** précisées dans le document correspondant en pj et se faire connaître auprès du secrétariat du comité avant le 27 septembre 2019. L'inscription sera validée à réception d'un chèque d'un montant de 120 euros à l'ordre du Comité Régional d'Esgrime du Grand Est. Le candidat s'engage à suivre l'intégralité des stages de formation et à se présenter aux évaluations.

L'année de formation sera organisée en deux modules :

- Un module de formation d'une durée minimale de 60h conduit par l'équipe technique régionale
- Un module de mise en situation d'une durée de 40h conduit par le tuteur (Maître d'Armes du club)

Des notes d'organisation spécifiques seront adressées précisant le lieu exact.

Calendrier : 3 stages de 3 jours

Stage 1 : 28 – 29 – 30 octobre 2019 : Châlons

Stage 2 : 3 – 4 – 5 janvier 2020 : Colmar

Stage 3 (en même temps que le stage tireurs M15) :

Epée : 14 – 15 – 16 avril 2020 : Troyes

Fleuret : avril 2020 (dates et lieux à déterminer Strasbourg ?)

Sabre : avril 2020 (dates à déterminer) : St Laurent (Charleville)

Le livret de formation sera remis aux stagiaires lors de la première journée de stage

Le candidat devra adresser au secrétariat du comité pour le 15 mars 2020 au plus tard :

- **Son rapport de stage faisant état de son activité au sein du club.**
- **Son livret de formation complété par son tuteur.**

Le rapport de stage présente le club (organisation, locaux, activités...), la place qu'occupe le stagiaire dans le club, les responsabilités qui lui sont confiées, les caractéristiques du public (nombre, âge, niveau), les séances (fiches pédagogiques, bilans de séances, bilan de cycle, appréciations du tuteur). Il peut être illustré et complété par toute information jugée nécessaire. Ce document sera impérativement signé par le président du club et par le maître d'armes.

Matériel nécessaire :

- Papier / stylo
- Matériel d'escrime complet
- Plastron si possibilité de s'en procurer un

Adresse

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE